

# Pour les profs, 500 millions d'euros en 2021

Blanquer a annoncé une hausse nette de 70 à 90 euros par mois pour les jeunes enseignants

Les syndicats enseignants en savent un peu plus sur les revalorisations qui se préparent à l'éducation nationale, au sortir de trois jours de réunions bilatérales avec Jean-Michel Blanquer, du 13 au 15 janvier. Le ministre de l'éducation nationale a confirmé plusieurs aspects d'un chantier d'ampleur : 500 millions d'euros seront bien débloqués dès 2021 pour assurer les premières augmentations. Jean-Michel Blanquer a également réaffirmé qu'une loi de programmation – inscrite dans l'article 1 de l'avant-projet de loi sur la réforme des retraites – sécuriserait le budget des revalorisations sur plusieurs années et que, au terme du processus en 2037, ces augmentations représenteraient « 10 milliards d'euros de budget supplémentaire » par an.

Mais il y a une nouveauté, ont souligné les responsables syndicaux reçus entre lundi et mercredi rue de Grenelle : ce budget annuel sera « cumulatif ». Soit 500 millions la première année, auxquels viendra s'ajouter une autre somme l'année suivante (dont le montant n'est pas précisé à ce stade) et ainsi de suite. Un « effort considérable », s'est félicité le ministre sur RTL, le 16 janvier. « On a toujours su que ça coûterait beaucoup plus cher, tempère Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Pour garantir des pensions équivalentes à celles des fonctionnaires de catégorie A, il faut augmenter tous les enseignants entre 700 et 900 euros

brut par mois. » Ce qui coûterait entre 7 milliards et 9 milliards d'euros par an.

Le ministère a aussi promis que ces 500 millions d'euros inscrits au projet de loi de finances (PLF) de 2021 sont à compter en plus de la hausse « subie » du budget de l'éducation nationale, qui progresse chaque année en raison de l'avancement des agents ; et du paiement des retraites. « Nous avons également confirmation que ce budget est calculé en dehors des mesures déjà prévues par des accords antérieurs et du coût des passages d'échelon », se félicite Pierre-Marie Rochard, du SGEN-CFDT.

## « Ce chiffre ne veut rien dire »

Mais ces 500 millions « assurés » dans le PLF 2021 contribuent aussi à brouiller les pistes. L'effort total peut-il être estimé en additionnant 500 millions par an – ajoutés aux augmentations déjà cumulées – sur les dix-sept années entre aujourd'hui et 2037 ? Le coût des revalorisations, avancé dans la presse, dépasserait alors les 80 milliards...

« Ce genre de calcul est un peu hasardeux », prévient Benoît Teste, secrétaire général de la FSU. Le syndicat majoritaire chez les enseignants est sorti sceptique de sa réunion avec le ministre, lundi soir. « On a du mal à savoir ce que ça peut vouloir dire, avoue M. Teste. Si c'est 500 millions la première année et beaucoup moins les suivantes, ça n'a pas la même am-

**« ON NE PLANIFIE PAS LA DÉPENSE PUBLIQUE SUR VINGT ANS, ÇA N'EXISTE PAS », AFFIRME UNE SOURCE SYNDICALE**

pleur... » Est-ce parce que les chiffres cristallisent les inquiétudes que le ministère s'efforce d'en donner – alors même qu'il n'en a pas toujours les moyens ? « On ne planifie pas la dépense publique sur vingt ans, ça n'existe pas, tranche une source syndicale. Le ministère s'engage sur ces "10 milliards annuels" en 2037, parce que la confiance est rompue et que les enseignants ont besoin de gages. La vérité est que ce chiffre ne veut rien dire, parce que personne ne sait ce que coûtera vraiment la revalorisation des enseignants. »

En somme, les ordres de grandeur sont encore flous. Or, les chiffres sont le nerf de la guerre du mouvement social contre la réforme des retraites car ils alimentent les projections – chacun essayant de savoir comment les pertes et les gains se traduiront sur sa fiche de paie. Chez les enseignants, des simulateurs mis en ligne cet automne par les syndicats, dénoncés par le gouvernement, ont agité la menace de baisses des

pensions de retraite allant jusqu'à 900 euros mensuels. Les fameux « 400 à 500 millions » annuels, avancés mi-décembre par Bercy, ont aussi alimenté des calculs anxigènes : en divisant l'enveloppe par le nombre de fonctionnaires, chacun aurait reçu autour de 30 euros net par mois. Ce calcul a de nouveau été écarté par M. Blanquer, le 16 janvier sur RTL : les revalorisations concerneront d'abord les plus jeunes, a-t-il rappelé.

Avant d'avancer, pour la première fois, un ordre de grandeur de nature à faire cesser les estimations farfelues : les « jeunes professeurs », rémunérés autour de 1600 euros la première année, devraient être augmentés dès 2021 « entre 70 et 90 euros net par mois », une hausse qui « continuera les années suivantes ». « C'est la première fois que le ministre s'engage sur des sommes concrètes, a réagi jeudi matin Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Même si ce sont à peu près celles auxquelles on pouvait s'attendre. »

Les syndicats attendent encore de savoir si ces augmentations seront indiciaires ou indemnitaires – le gouvernement a toujours dit vouloir jouer sur les primes, faibles chez les enseignants et qui expliquent leur décrochage dans le nouveau système de calcul des pensions. Mais le ministre a également rappelé, lors de ces bilatérales, que la revalorisation passerait aussi par le salaire. ■

VIOLAINÉ MORIN